



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# AGENT SPÉCIALISÉ EN PROTECTION RAPPROCHÉE

Dernière mise à jour le 26/01/2022.

## OBJECTIF

A l'issue de la formation, l'ASPR aura obtenu les compétences et savoir-faire lui permettant d'assurer et garantir l'intégrité physique d'une personne, de sécuriser un site et de réagir en conséquence face à une situation de crise. Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'aptitude professionnelle obligatoire en vue de l'obtention de la Carte Professionnelle dématérialisée pour l'activité "Protection physique des personnes" soumis au livre VI de la sécurité intérieure délivrée par le CNAPS.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Intervenant opérationnel et compétent en situation d'urgence

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout Public

## MODALITÉS D'ACCÈS

Voir les pré-requis

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Alternance de théorie et de pratique en centre de formation

## TAUX D'OBTENTION

86%

FIPS - N° SIRET 80976799900026 - RCS EVRY - Code APE 85.59A - 75 rue romain rolland 91550 PARAY VIEILLE POSTE FRANCE - Tél. : 0950412583 - contact@fipsformation.fr - www.fipsformation.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11910679091 auprès du/de la DIRECCTE IDF.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



<b>Tarif</b>	<b>3990 € NET</b> par participant
<b>Réf.</b>	<b>ASPR-I</b>
<b>Contact</b>	0950412583 contact@fipsformation.fr www.fipsformation.fr

## PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans révolus et disposer d'une Autorisation préalable d'entrée en formation conformément au Décret n° 2009-137 du 9 février 2009 relatif à la carte professionnelle, à l'autorisation préalable et à l'autorisation provisoire des salariés participant aux activités privées de sécurité, et du Code de la sécurité intérieure, savoir lire et écrire le Français, avoir une bonne condition physique (disposer d'une attestation médicale autorisant la pratique des sports de combat, de la posture prolongée debout et du tir sportif).

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Bâtiment accessible aux PSH

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Plateau technique et centre de formation agréé

## VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

6 blocs de compétences



## ÉQUIVALENCES

Niveau 4 et carte professionnelle

## PASSERELLES

Néant

## SUITES DE PARCOURS

MSSI



Niveau

**Niveau 4**



Modalité

**Présentiel**



Effectif par session

**4 mini > 12 maxi**



Durée

**306 heures / 40 jour(s)**



## PROGRAMME

- \* Module juridique (36 heures)
- \* Module stratégique (25 heures)
- \* Gestion de conflits et protection des personnes (139 heures)
- \* Secourisme tactique d'urgence (14 heures)
- \* Techniques et opérationnels (130 heures)

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31142/>

## LES PLUS

Formation métier

### **INTERVENANT(S)**

Instructeur national certifié

### **ÉVALUATION**

Réalisation d'un QROC et 5 MSP

### **ATTRIBUTION FINALE**

Titre professionnel ASPR